

QUADRIMESTRIEL

N° 106

Hiver 2023

LOU PASSADOU

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE BÉDOIN



www.bedoin-mont-ventoux.fr

Bédoin
MONT VENTOUX

SOMMAIRE



Actualités 4

Les Travaux..... 10

La vie à Bédoin 12

Dossier 17

Histoire, culture & patrimoine 20

Forêt biodiversité environnement..... 22

La rubrique des petits 24

La Vie associative 26

Expression directe..... 30

Le coin des gourmets 31

LOU PASSADOU Journal municipal d'information de Bédoin – Quadrimestriel gratuit – **N° 106 HIVER 2023**

Mairie : 04 90 65 60 08 – Directeur de la publication : Alain CONSTANT – Rédactrices en chef : Emmanuèle VALERIAN, Dominique VISSECQ – Suivi de fabrication : Nathalie EYMERE. Ont participé à ce numéro : les élus municipaux, les agents municipaux et les membres de la commission « Lou Passadou ». Photos : Mairie de Bédoin – Tirage 2 000 exemplaires – Ne peut être vendu – Maquette et impression : Imprimerie MG, 84210 Pernes-les-Fontaines, 04 90 670 670.

Chères Bédouinaises,
chers Bédouinains,

C'est avec une infinie émotion que je m'adresse à vous à travers cet édito. Le 11 janvier dernier, la collectivité perdait l'un des siens, figeant l'ensemble des services et les élus dans une profonde et indicible tristesse.

Ayant toujours considéré, au gré de mes mandats successifs, les agents communaux comme une « grande famille », je ne peux m'empêcher de penser à Florian, à ses parents, à sa compagne, à ses deux fils et à tous ses proches.

Cette page lui est dédiée afin que sa mémoire soit honorée par notre collectivité mais aussi par vous toutes et tous. Je ne doute pas un seul instant, chers administrés, que votre compassion et votre entière compréhension s'inscrivent pleinement dans cette démarche qui est la nôtre. Vos nombreux et émouvants messages à l'annonce de la terrible nouvelle



les jours qui ont suivi peuvent en témoigner.

Florian, au parcours professionnel déjà bien rempli entre ses missions au Canal de Carpentras puis à Bélézy, avait fait le choix de nous rejoindre fin 2022, à notre grande

satisfaction. Agent technique au camping et à la piscine municipale, il était décrit par ses collègues, comme un agent appliqué, dévoué et particulièrement agréable au sein de son équipe. Attaché à son village, où il résidait depuis de nombreuses années, il y était tout autant apprécié pour ses qualités humaines.

Aussi, permettez-moi au nom du conseil municipal et du personnel communal, de vous associer à ce message afin d'apporter, une nouvelle fois, à sa famille et à ses amis tout le soutien nécessaire et toute notre amitié en ces douloureux instants.

Adessias Florian.

**Alain CONSTANT, Maire de Bédoin
Vice-président de la CoVe**

■ Cérémonies du 11 novembre 2022

► Pour le 104^e anniversaire de l'Armistice de 1918, un hommage a été rendu aux soldats de Bédoin morts pour la France aux cimetières de Sainte-Colombe, des Baux et de Bédoin.

Dans le discours officiel prononcé par M. le maire Alain Constant, il a été rappelé qu'un million quatre cent mille soldats français tombèrent au champ d'honneur, quatre millions furent blessés ou mutilés et que l'on déplorait des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

Notre village ne fut pas épargné et paya un lourd tribut pour défendre notre pays : les noms de soixante-treize Bédouinains sont cités chaque année et leur mémoire honorée.

Le texte de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) a été lu dans chaque cimetière par Marie, Bastien et Gabriel, jeunes collégiens bédouinains ainsi que des extraits poignants de l'œuvre de Roland Dorgelès *Les croix*



de bois par Angèle, Émilie et Kaïs, élèves en classe de CM2 de l'école primaire de notre village, accompagnés par M. Marcenat, leur instituteur. Une rose a été déposée par les enfants sur la tombe des soldats qui reposent dans nos trois cimetières.

Les gerbes de la municipalité et des anciens combattants ont été solennellement déposées devant les différents monuments en présence de Mme Silem, conseillère départementale, des corps constitués, des élus de la municipalité, des nombreux habi-

tants, des enseignants de nos écoles et des enfants, associés à cette cérémonie, que nous remercions.

Un apéritif offert par la municipalité a clôturé cette émouvante cérémonie et l'exposition sur la Shoah « Histoire d'un groupe de déportés », prêtée par le Musée de la Résistance et de la Déportation de Pernes-les-Fontaines, a été inaugurée au centre culturel Hélen-Adam.

Extrait du roman de Roland Dorgelès lu par les enfants de Bédoin :

« On oubliera. Les voiles de deuil, comme des feuilles mortes, tomberont. L'image du soldat disparu s'effacera lentement dans le cœur consolé de ceux qui l'aimaient tant. Et tous les morts mourront pour la deuxième fois. »

C'est pourquoi nous sommes tous réunis ici chaque 11 novembre depuis plus d'un siècle : pour ne pas oublier nos soldats. Jamais.

Romain DETHES

■ Inauguration des travaux de la route de Flassan

► Liés à l'urbanisation d'une zone identifiée constructible au niveau du Plan Local d'Urbanisme ou PLU, la route de Flassan et ses abords méritaient bien une réflexion globale en matière de réfection. La concrétisation de ce projet répond à l'une des promesses de notre programme électoral de 2020.

Dans les années soixante-dix, un peu plus haut sur la droite, un des premiers lotissements de la commune voyait le jour : le lotissement de la Garenne. Depuis, l'évolution démographique de la commune a accéléré la densification sur ce secteur.

Rapidement, la configuration des lieux, une chaussée coincée entre deux fossés, rendait l'accès au village très dange-

reux pour les piétons. La création du parking de Beccaras accentuait le besoin impératif de créer une voie sécurisée pour les déplacements doux mais aussi pour réduire la vitesse excessive des véhicules trop souvent constatée.

Je sais que la demande était formulée depuis plusieurs années par les administrés mais qu'elle n'avait, jusqu'à présent, jamais été satisfaite.

À peine installés le 4 septembre 2020, nous rencontrons les services du Département pour présenter notre projet sur un linéaire de 560 mètres avec :

– Enfouissement des réseaux secs (télécoms, éclairage public, réseau électrique) pour une vue magnifique sur notre église Saint-Pierre.

– Sécurisation et cheminement doux avec la création de trottoirs et de passages piétons.

– Aménagement de plateaux ralentisseurs avec une extension de la zone agglomération.

– Mise à niveau et en conformité de l'éclairage public à LED.

– Implantation de plots pour empêcher le stationnement sur les trottoirs.

– La création d'un point de raccordement pour l'eau et l'assainissement collectif pour de futures toilettes publiques.

– La gestion des eaux pluviales.

Un programme ambitieux pour répondre à des enjeux importants pour toute cette zone.

Rapidement, notre demande a été validée. Un recalibrage de la chaussée a été proposé et pris en charge par le Département, ainsi que l'enfouissement des réseaux par le syndicat mixte d'électrification.

Que soient remerciés Thierry LAGNEAU et Max RASPAIL pour leur soutien sans faille dans ce dossier.

Une convention de financement et de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage au Département a été entérinée début 2021.

Le coût des travaux pour la commune s'élevant à 176 469 €, nous avons obtenu des subventions de l'État dont une DETR maximale de 58 404 €. S'est ajoutée à cela une subvention « amendes de police » de la part du Département de 17 500 € soit un total de 75 904 €, représentant 43 % du projet.

Début 2022, et avant la saison estivale, les travaux débutaient en pleine concertation avec les riverains et les services techniques de la commune.

Le travail de qualité et l'implication des services départementaux (M. LIONS, M. MUS, Mme CLIMENT, M. BRIANCON, M. TISSEYRE) et du syndicat (M. GROJEAN) mais aussi celui des différentes entreprises COLAS, INEO et leurs différents intervenants ont grandement contribué à cette belle réussite. En résulte un projet abouti et parfaitement intégré qui donne entière satisfaction aux usagers. L'amélioration paysagère est considérable et cette réalisation collective ouvre le champ



des possibles sur ce secteur longtemps délaissé.

En effet nous avons, à proximité, une surface de 3500 m² inutilisée sur laquelle nous projetons la création d'un jardin public pour nos petits Bédouinains. L'accès sécurisé, le cheminement doux et la mise aux normes environnementales de l'éclairage public permettront à nos jeunes familles de profiter de ce jardin situé quasiment au centre du village et à côté des écoles.

Ce projet offre un double intérêt au moment où nos finances locales sont en difficulté. Le constat d'une vision prospective et globale pour nos administrés doit être, ici, souligné et s'inscrit pleinement dans nos engagements. La sécurisation, le bien-être et l'amélioration du cadre de vie des Bédouinains restent notre priorité.

Au gré de mes rencontres avec Mme la Présidente, je l'entends souvent s'exprimer ainsi : « *quand les communes gagnent c'est le Département du Vaucluse qui gagne* ». L'aménagement de la route de Flassan en est le parfait exemple.

Enfin, je voudrais, féliciter et remercier toutes les personnes qui ont œuvré à ce projet. À l'heure où l'individualisme voudrait prendre le pas, la véritable synergie qui s'est mise en place ici montre que le collectif a encore du sens !

« *Certains veulent que ça arrive, d'autres aimeraient que ça arrive, et les autres font que ça arrive* », Michael Jordan

Alain CONSTANT,
maire de Bédoin

■ Inauguration des travaux, chemin des remparts

Fin novembre, M. le Maire Alain CONSTANT et son équipe municipale avaient convié les riverains de la rue des Remparts et de celle des Sablières pour l'inauguration des travaux de voirie.

En collaboration avec le Syndicat Rhône Ventoux pour la réfection du réseau d'eau potable et d'assainissement et le Syndicat Énergie Vauclusien pour l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux secs, la commune a mené à son terme un dossier prévisionnel complet

et mutualisé de travaux correspondant aux besoins et aux attentes depuis de nombreuses années.

Ce programme abouti avec la réfection de l'éclairage public à LED et des réseaux humides, l'enfouissement des réseaux électriques et basse tension avec la suppression des poteaux mais aussi un revêtement neuf sur toute la longueur de la voirie met en avant la volonté d'embellir notre village tout en respectant les normes environnementales.



À l'issue de cette inauguration, les échanges avec les riverains ne peuvent que nous inciter à poursuivre en ce sens.

Patrick EMOND

■ Inauguration du nouvel EHPAD Albert ARTILLAND

► Le 9 janvier 2019, la pose de la première pierre officialisait le chantier du nouvel EHPAD Albert ARTILLAND.

Depuis 1774, année où le notaire Jean-Joseph TRAMIER chargeait son épouse Marie-Rose d'établir une maison de charité sur la commune, l'attention portée aux aînés n'a cessé d'être une priorité à Bédoin.

Pas moins de cinq hôpitaux ont été bâtis. On peut citer parmi eux, l'ancien couvent des Dominicains fondé par le Père le Quiéu. À la fin des années 1970, Albert ARTILLAND alors maire de la commune, se lance à son tour dans la construction visionnaire d'une maison de retraite d'une capacité de cinquante places. Le 13 décembre 1980, elle est inaugurée et ce dernier laisse ainsi son nom à la postérité. Le 9 octobre 2021, les associations bédouinaises comme les All Stars et le Club de Football se sont jointes aux services techniques de l'EHPAD, à ceux de la collectivité, aux sapeurs-pompiers ainsi qu'à l'entreprise Dall'Agnola pour le déménagement du mobilier et des affaires de nos aînés, ce nouvel établissement était désormais prêt à accueillir ses résidents. Le 11 octobre 2022, c'est aux côtés de la



Présidente du Conseil Départemental Dominique SANTIONI, du Sénateur de Vaucluse Alain MILON, de la Présidente de la CoVe Jacqueline BOUYAC, du représentant de l'ARS, du Directeur Général du Centre Hospitalier Alain DE HARO, du Directeur de l'EHPAD Éric MATTEO, des élus et des familles des résidents que M. le Maire Alain CONSTANT - président du conseil d'administration - a donc inauguré cette infrastructure spacieuse, lumineuse et de haute qualité technique et environnementale.

L'émotion, palpable chez chacun des intervenants et des membres des familles réunis autour des leurs, a laissé place à une séquence moins conventionnelle

autour d'un apéritif préparé par les cuisiniers de l'EHPAD. Pour agrémenter musicalement cet instant, la mairie a offert la prestation de Niagara GAONA et celle de son père, Daniel BOROWCZAK, complices sur scène pour rendre hommage à tout le personnel de l'établissement Albert ARTILLAND, aux résidents et plus particulièrement à Mme PROVANE, grand-mère de Niagara.

À n'en pas douter, ce 11 octobre 2022 restera dans les mémoires comme le jour symbolique de notre attachement à celles et à ceux qui nous ont précédés. Ce lien intergénérationnel a déjà été tissé en finalisant avec le CCAS et la direction de l'EHPAD le portage des repas, trois fois par semaine, à Bédoin et aux alentours. Nous comptons bien renforcer encore ce lien en nous inscrivant dans le projet de création d'une « Résidence Alter Séniors » ou « Résidence Autonomie ».

**Pascale BEGNIS, Carole PERRIN
Éliane COLSON-BARNICAUD,
Stéphanie CIPOLLA**

■ Hélène et Jean-Paul quittent nos services

► La retraite est, comme le disait Voltaire, le port où il faut se réfugier après les orages de la vie. Nous souhaitons une belle et longue retraite avec plein de bons moments en famille et entre amis à Hélène Rodriguez et Jean-Paul Pinaut qui ont quitté notre collectivité en cette fin d'année.

Hélène est entrée chez nous en février 1992. Elle a exercé différentes missions au cours de sa longue carrière. Elle a d'abord été mise à disposition du Rigaou, puis de l'office de tourisme. Par la suite, elle a travaillé au centre de loisirs, à la piscine, à la crèche devenue municipale et a terminé sa carrière à la cantine pour le plus grand bonheur de

nos jeunes écoliers qu'elle régala depuis 6 ans. Particulièrement dévouée et attentive, son professionnalisme a contribué à la bonne marche des différents services où elle a exercé. Ses camarades de travail, Sonia et Alexandra la regrettent déjà.

Jean-Paul a rejoint les services techniques en 2005. Menuisier expérimenté, appliqué et rigoureux, il a rendu de nombreux services à la collectivité dont sa dernière réalisation, un splendide chalet de Noël fabriqué avec du cèdre du Ventoux qui restera, chaque fin d'année, le symbole de son passage chez nous.

Vous étiez tous deux conscients que le travail est une vraie valeur, soucieux de



faire et de faire bien. C'est avec émotion que nous vous exprimons toute notre gratitude et notre profond respect pour votre investissement sans faille au service des Bédouinais. Une nouvelle fois merci, bonne et longue retraite.

Le maire et son équipe municipale

■ *Bédoin, une commune incontournable de l'Histoire automobile*



► Traditionnellement terre d'accueil du sport automobile depuis le 16 septembre 1902, date de la première course de côte du mont Ventoux organisée par l'Automobile Club d'Avignon, notre village aurait dû « marquer le coup » depuis longtemps... C'est aujourd'hui chose faite!

Il y avait énormément de monde et de passion le 2 octobre 2022 autour d'un plateau exceptionnel « auto-moto » proposé par les organisateurs partenaires – MM. Laurent RONDONI, Yoann CONRAUX, Patrick BOUILLOT, Claude CAUCAL et Vincent LEFEBVRE – sur la place des Frères-Provane, à l'occasion de la pose officielle de la plaque « Lieu de l'histoire automobile ». Les participants ont ensuite sillonné les routes autour du Ventoux, nous permettant d'admirer les véhicules autrefois engagés dans les courses de côte.

120 ans plus tard nous avons pu ressentir cet attachement viscéral et ce lien indéfectible que les Bédouinaiens entretiennent avec le sport auto et moto. Cette labellisation hautement symbolique qui honore la commune et le Ventoux, n'est pas synonyme de fin, bien au contraire elle contribue à entretenir la flamme et l'espoir, l'espoir de revoir un jour avec une définition peut être différente, une belle manifestation automobile sur les pentes du géant de Provence.



Désormais, une marque distinctive et honorifique sanctuarise à Bédoin la course de côte du mont Ventoux avec une plaque illustrée par la photo de Maurice Trintignant, célèbre pilote vaclusien.

L'équipe municipale reste plus que jamais, à l'écoute pour faire revivre les montées historiques d'une époque pas si lointaine...

**Dominique VISSECQ
et Patrick ROSSETTI**



■ Conseil municipal du 12 juillet 2022

Approbation du PV de la séance du 23 mai 2022. 21 Présents

1. Acquisitions foncières – site des Demoiselles coiffées

Le CM décide à l'unanimité de l'achat des parcelles B 146 (4880 m²) et B 147 (8535 m²) pour un montant de 2 euros le m² pour accroître le périmètre protégé.

2. Convention de servitude au profit d'ENEDIS- lieu-dit « Collet de Rolland »

Pour améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique, l'entreprise a besoin de faire passer des installations sur la parcelle cadastrée A168, propriété de la commune. Le CM décide à l'unanimité d'approuver une convention de servitude avec une indemnité unique et forfaitaire de 65 euros.

3. Création d'emplois non-permanents

Le CM décide à l'unanimité d'approuver la création de 2 postes d'éducateurs des activités physiques et sportives non titulaires à temps complet pour accroissement saisonnier d'activité (budget Camping/Piscine) et un poste d'adjoint technique non titulaire et à temps complet à compter du 01/01/2023 pour accroissement saisonnier d'activité (budget principal). Ce dernier occuperait la fonction d'ATSEM.

Information

L'état des décisions du maire pour la période du 19/05/22 au 16/06/22 est consultable sur le site de la mairie.

■ Conseil municipal du 28 septembre 2022

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil du 12 juillet 2022.

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal

Mme Anne CAPOZZO a démissionné de ses fonctions par courrier en date du 27 août, réceptionné en mairie le 11 septembre 2022. Il est pris acte par le CM de l'installation de M. Michel FELDMANN en qualité de conseiller municipal.

2. COCADIS – Cession droit de bail du chalet cadastré section AB N0 10

Le CM décide à l'unanimité de donner un avis favorable à la cession du droit de bail restant à courir pour le chalet numéro 60 installé sur les terrains communaux du COCADIS.

3. Acquisition de terrains chemin de la Font-du-Loup

La commune souhaite faciliter et sécuriser les déplacements sur ce chemin en se portant acquéreur de différentes emprises. Le CM décide à l'unanimité d'approuver l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles G2279, 2281 et 2285 d'une superficie respective de 56, 52 et 9 m² en vue de leur classement dans le domaine public communal.

4. Fonds de concours voirie

Le CM décide à l'unanimité de solliciter un deuxième versement du fonds de concours voirie à hauteur de 16432 euros.

5. Festival Polar-Pinard subvention exceptionnelle

Ce festival contribuera à l'animation et au rayonnement de notre territoire, c'est pourquoi la commune souhaite soutenir cette initiative innovante.

Le CM décide à l'unanimité d'attribuer à l'association « Fondus au noir » une subvention exceptionnelle d'un montant de 3000 euros pour l'organisation du festival du 21 au 23 octobre.

6. Accueil de loisirs sans hébergement – Convention avec la CAF de Vaucluse – Activités périscolaires

Le CM Décide à l'unanimité d'approu-

ver la convention d'objectifs et de financement « Prestations de service accueil périscolaire et bonification Plan Mercredi » à conclure avec la CAF de Vaucluse.

7. Camping « La Pinède » et structures touristiques annexes DSP

La commune a engagé une procédure de mise en concurrence pour une DSP concernant le camping municipal et ses structures annexes mais la commune a reçu une seule offre et malgré un effort après négociation, la redevance proposée reste inférieure aux attentes de la collectivité.

Le CM décide à l'unanimité de déclarer la procédure de délégation du service public sans suite et de poursuivre l'exploitation en régie.

8. Tableau des effectifs – Mise à jour

Le CM décide à l'unanimité:

Pour le budget annexe camping piscine:

De créer un poste permanent intitulé « Gestionnaire des équipements municipaux La Pinède » au grade de technicien territorial, catégorie B, à temps complet et d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur ce poste, au grade de technicien et de contractuel. D'approuver la création d'un emploi d'adjoint technique contractuel à temps complet pour accroissement saisonnier.

Pour le budget principal de la commune: d'approuver la création d'un poste d'adjoint technique contractuel à temps complet pour accroissement saisonnier d'activité.

Information

L'état des décisions du maire pour la période du 05/07/22 au 19/09/22 est consultable sur le site de la mairie.

■ Conseil municipal du 30 novembre 2022

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 28/09/22

1. Centre communal d'action sociale Élection des membres du conseil d'administration

Après vote à bulletin secret sont élus au conseil d'administration du CCAS :

- 1) Mme Carole PERRIN
- 2) Mme Pascale BEGNIS
- 3) Mme Éliane BARNICAUD
- 4) Mme Stéphanie CIPOLLA
- 5) M. Romain DETHES
- 6) M. Patrick CAMPON
- 7) Mme Yannick CHARRETEUR
- 8) M. Michel FELDMANN.

2. Comité consultatif, Cadre de vie, Citoyenneté Remplacement d'un membre démissionnaire

Le conseil municipal décide à l'unanimité des votants (1 abstention : M. Michel FELDMANN) de désigner M. Michel FELDMANN en qualité de membre du comité consultatif « Cadre de vie et citoyenneté ».

3. Comité consultatif « Environnement, biodiversité, transition énergétique » Remplacement d'un membre démissionnaire

Le CM décide à la majorité des votants (1 abstention : M. Michel FELDMANN) de désigner M. Michel FELDMANN en qualité de membre du comité consultatif « Environnement, biodiversité et transition énergétique ».

4. Dérogations 2023 au principe du repos dominical

Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable aux ouvertures dominicales entre le 25/06/23 et le 03/09/23 ainsi que le 17/12/23 pour les commerces de détail.

5. Mise en œuvre de la réforme de la taxe d'aménagement

Le conseil municipal décide à l'unanimité le reversement de la taxe d'aménagement à 0 % applicable à tous les

montants de taxes d'aménagement encaissés à compter du 01/01/22 sur l'ensemble du territoire de la commune et de préciser que le taux de reversement de la part communale de la taxe d'aménagement peut aller jusqu'à 100 % sur les espaces à vocation économique intercommunaux qui nécessiteront des investissements conséquents selon une convention à passer éventuellement avec la COVE par délibérations ultérieures.

6. Classement du chemin des Aubertes dans le domaine public communal

Considérant que le chemin des Aubertes, identifié comme un chemin rural est devenu par son niveau d'entretien et son utilisation assimilable à de la voirie communale d'utilité publique, le CM décide à l'unanimité de classer dans le domaine public routier communal le chemin des Aubertes d'une longueur de 158 ml.

7. Forêt communale État des assiettes de coupe 2023

Le CM décide à l'unanimité d'arrêter l'assiette des coupes de l'exercice 2023 pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation (parcelles 2002t, 5011p, 5024p, 3001a, 5033p). Vente avec mise en concurrence.

8. Projet de création d'un jardin public

Projet d'aménagement d'un jardin public sur les parcelles cadastrées F2320 et F2606 disponibles près du parking de Beccaras, route de Flassan avec notamment un verger, 2 terrains de pétanque aux normes, une aire de jeux... Le CM décide à la majorité des votants (19 pour et 4 abstentions : Olivier MERCIER, Yannick CHARRETEUR, Michel PAPE, Michel FELDMANN) d'approuver la création d'un jardin public.

8. Enfance, Jeunesse Avenant à la convention territoriale globale

Le CM décide à l'unanimité d'approuver le principe de la convention territoriale globale COVE, signée avec la CAF

de Vaucluse et la MSA Alpes Vaucluse et autorise le maire à signer l'avenant volet jeunesse avec effet au 01/01/23 et la prolongation d'un an de la convention territoriale globale COVE jusqu'au 31/12/2024.

9. Lotissement « Le clos des sables » – Attribution de lots restants

Le CM décide à l'unanimité de prendre acte de la résiliation des ventes de lots n° 3 et 5 du lotissement communal « Le clos des sables » et d'autoriser M. le maire à relancer la procédure d'attribution de ces lots ainsi que tout autre lot pour lequel la vente ne pourrait aboutir, conformément aux dispositions du règlement d'attribution.

Information

L'état des décisions du maire pour la période du 21/09 au 21/11/22 est consultable sur le site de la mairie.

■ Point travaux dernier trimestre 2022

Chemin des remparts/Chemin des Florans :

Finalisation de la réfection de la voirie dans le secteur du chemin des Remparts et du chemin des Florans. Dans cette partie, l'éclairage public est intégralement en technologie LED. La signalétique verticale et horizontale permet de sécuriser entièrement cette zone de rencontre, lieu où la vitesse de circulation des véhicules est limitée. Une belle continuité d'aménagement dans ce quartier de la commune.



Chemin d'Enclarette/Avenue Barral-des-baux :

Les riverains du chemin d'Enclarette nous ont signalé à plusieurs reprises un problème de sécurité au départ du chemin, au niveau du monument aux morts dans le sens de la montée. En effet, les voitures passant à vive allure à la montée et l'enrochement mis en place pour supprimer le stationnement obligeaient les passants à sortir sur la chaussée dans le virage.

Cette demande récurrente a été évoquée lors de la réunion publique du mois de juin par les habitants de la zone Nord de Bédoin.

Les travaux ont été réalisés. Pour faire suite à notre engagement pris envers les riverains, la sécurisation de ce tronçon a été réalisée.



Avenue Barral-des-Baux :

Le passage piéton au niveau de la rue Émile-Martin n'avait pas de bordures basses ce qui était gênant pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux permettent maintenant de circuler aisément dans ce secteur.

Chemin des Aubertes :

Lors des nombreux échanges lors des réunions publiques, plusieurs administrés ont évoqué une demande de longue date, pour un aménagement pérenne du chemin des Aubertes.

En effet, la voie étant en grave compactée, de nombreux trous se formaient au printemps et à l'automne avec les pluies. De plus les nuages de poussière lors du passage des véhicules durant la période estivale incommodaient grandement les riverains dans leur jardin ou sur leur terrasse. Un revêtement bicouche a été mis en place.



Sécurisation de la route de Flassan :

Afin de sécuriser le cheminement piétonnier sur le trottoir route de Flassan (depuis l'intersection de l'avenue Barral-des-Baux jusqu'au niveau de la chapelle Nazareth), des quilles ont été installées. Les jours de forte affluence sur la commune, les déplacements des piétons étaient trop dangereux dans ce secteur.



Une fois de plus, nos agents du service technique ont agi avec célérité et professionnalisme; qu'ils en soient ici remerciés.

Chemin du Ménèque :

Les riverains du chemin du Ménèque nous ont signalé un problème « historique » concernant la vitesse excessive des voitures depuis la réfection de la chaussée qui date de quelques années. À l'initiative de M. le Maire, une réunion de quartier a eu lieu début septembre pour présenter les solutions envisagées afin de réduire la vitesse de circulation.

Après des échanges constructifs avec les administrés résidant à proximité, les solutions ont été actées et validées avec la pose de coussins Berlinoisis.



Végétalisation du parking de la Vigneronne:

En plein été, qui ne se souvient pas d'avoir récupéré son véhicule avec une chaleur accablante à l'intérieur après avoir stationné sur la partie non ombragée du parking de la Vigneronne. Nous avons remédié à cette problématique avec la plantation de 5 érables qui apporteront de la fraîcheur et de l'ombre. Après la végétalisation des jardins partagés de l'aire de camping-car, cet aménagement du parking de la Vigneronne s'inscrit dans la continuité de nos engagements de lutte contre le réchauffement climatique et l'amélioration du cadre de vie.



Rue Coste-Froide:

Suite à la réunion publique des quartiers urbains au nord du village, un problème d'accessibilité dans la rue Coste-Froide a été évoqué par les administrés. Une main courante centrale a été proposée aux riverains et validée à l'unanimité.



Désormais les personnes ayant des difficultés de mobilité dans cette rue étroite et montante pourront utiliser cet équipement facilitateur et sécurisant.

Les réunions publiques initiées depuis 2021 par l'équipe municipale témoignent à nouveau de leur intérêt et répondent, enfin, à une demande historique sur la commune.

Camping/Buvette:

Le sanitaire « l'Ermitan » a été complètement repeint, un travail de consolidation des terrasses des chalets a été réalisé. Les travaux de rénovation de la buvette sont en cours, pose de faïence murale et peintures, le carrelage va être changé, un plafond coupe-feu va être mis en place.

Groupe scolaire:

Après le remplacement du sol de l'entrée des écoles maternelles, des petits travaux de peinture ont été réalisés notamment dans la salle plurivalente. Des capteurs de CO2 ont également été installés dans l'ensemble des classes de la commune.

Aire de jeux place des écoles:

Changement du sol sur l'ensemble de l'espace de jeux.

Foyer du troisième âge

Poursuite du plan de maîtrise des consommations électriques:

Une pompe à chaleur de 7,5 kW réversible a été installée à la salle des Jeunes au stade municipal en lieu et place de 4 radiateurs de 2000 W chacun qui fonctionnaient 24 heures/24.

Un programmeur permettra d'avoir une température de 19 °C lors des présences des associations avec une anticipation d'une heure afin d'atteindre la température adaptée. Un abaissement à 15 °C est prévu lors des créneaux horaires vacants. Cette pompe à chaleur permettra également de rafraîchir la salle pour nos aînés durant le mois de juin avant la coupure estivale. Cette indispensable modernisation permettra de réduire de manière drastique nos factures d'électricité tout en préservant notre environnement.

Des détecteurs infrarouges ont été installés dans les sanitaires du centre culturel.

Ces équipements assurent l'allumage et l'extinction automatique des éclairages, ils remplacent les interrupteurs classiques installés historiquement pour éviter les oublis d'extinction constatés malgré les affiches apposées à proximité.

D'autres actions de ce type sont prévues dans les bâtiments communaux.

ALSH:

Les travaux de rénovation des locaux de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) se sont étalés sur le second semestre 2022. Après la pose d'une climatisation cet été, les murs ont été repeints début novembre et le sol souple a été remplacé. Les menuiseries ont été changées. Désormais, ces locaux sont adaptés et fonctionnels pour la plus grande joie de nos petits bédouinains qui fréquentent le centre de loisirs.



Bibliothèque municipale:

Les services techniques ont, durant les vacances de Toussaint, repeint intégralement notre bibliothèque communale. Ce coup de neuf est apprécié par toutes les personnes qui rendent visite régulièrement à nos bibliothécaires.

Patrick ROSSETTI

■ *Rencontre avec les commerçants*

► Dans la continuité de nos engagements, nous avons reçu le 5 novembre dernier, en salle du conseil municipal, les commerçants de notre village pour évoquer, ensemble, la saison 2022.

En présence de M. le Maire Alain CONSTANT et de nombreux élus, ces acteurs économiques ont pu aborder différents sujets liés à leur activité professionnelle en lien avec la collectivité. Ces séquences d'échanges indispensables à un travail concerté permettent de préparer sereinement 2023 qui se profile, tout en prenant en compte les attentes des administrés.

En effet suite aux nombreuses sollicitations, M. Le Maire Alain CONSTANT poursuit son action d'écoute et de conciliation pour une vie harmonieuse et apaisée au sein du village.

Merci à l'association des Commerçants et des Artisans de Bédoïn ainsi qu'aux personnes présentes.

Emmanuèle VALERIAN et l'équipe municipale



■ *Retour sur la Foire de Noël des commerçants et des artisans, édition 2022*



épisode de grêle venu contrarier un dimanche qui s'annonçait, pourtant, sous les meilleurs auspices.



► Ils ont eu bien du mérite nos commerçants, nos artisans et les participants d'avoir bravé des conditions météorologiques épouvantables le 4 décembre dernier place de la Vigneronne!

Alors que les festivités proposées par la foire avaient commencé, certes dans le froid, le centre culturel Hélen-Adam a vite été la solution de repli pour que nos enfants puissent assister aux représentations du magicien Félicien et que le Père Noël les accueille au mieux pour les séances de photos et les vœux formulés à l'oreille du célèbre homme à la barbe blanche...

Les séances de maquillage puis les défilés des « miss » se sont succédé avant que la tartiflette de René puisse se déguster au chaud à l'abri d'un violent



Un « merci » appuyé s'impose à Frédéric DI NICOLA et à Carmen YUSTE, président et vice-présidente de l'association des commerçants et des artisans de Bédoïn, qui n'ont pas ménagé leurs efforts. De l'organisation de la manifestation à sa réalisation, leur dévouement mérite d'être largement salué!

Un clin d'œil, enfin, à madame le Maire des Saintes-Maries-de-la-Mer venue en amie se joindre à l'événement.

Emmanuèle VALERIAN

■ Noël à Bédoin avec les All Stars

► L'aventure des All Stars a commencé en 2010. L'association a été créée pour jouer au foot en montant une équipe de corpo et aller participer à des matchs en Espagne.



Progressivement, nous avons fait le constat que nos « petits » du village partaient en congés de Noël et que rien n'était fait pour eux, le jour des vacances scolaires. L'idée du Père-Noël est née il y a 8 ans et depuis nous mettons tout en oeuvre pour que nos « petits écoliers » vivent un instant magique autour des traditions du 25 décembre.

L'association prend tout en charge en terme de logistique, montage et mise en place. Nous réalisons beaucoup en interne : cabane du Père-Noël, stands, crémaillère, costumes, etc... Mathias réalise, quant à lui, tout ce qui est visuel et son. Il se démène à chaque représentation pour que le spectacle soit de qualité et à la hauteur de ce que les Bédouinains attendent.

La mairie est à nos côtés et participe largement avec le canon à neige et, depuis deux ans, le feu d'artifice offert vient renforcer l'événement et créer un atout supplémentaire que beaucoup nous envient. Cette année, les enfants ont été accompagnés à l'église pour la visite d'une crèche assez exceptionnelle : tout le village était reproduit avec l'ensemble

des bâtiments, les lieux symboliques et autres endroits typiques de notre territoire. Une réussite qui mérite d'être soulignée tant le travail minutieux était remarquable.

Et puis enfin, l'arrivée du célèbre Monsieur à la barbe blanche par les airs, dont l'identité reste encore mystérieuse (n'est-ce pas H. ?), distribuant les papillotes et autres friandises offertes par la municipalité est un moment très émouvant. Tous les enfants se précipitent vers le Père-Noël, le remercient et attendent avec impatience de pouvoir faire les célèbres

photos dans son chalet... Et l'animation qui s'achève, comme je vous l'ai dit plus haut, par le feu d'artifice fait de cet instant un événement inoubliable d'abord pour les enfants mais aussi pour nous tous au village.

Je tiens à associer à cette interview tous mes prédécesseurs au poste de président. Sans eux, rien n'aurait été possible tant leur implication et leur dévouement participent au succès grandissant de notre show. L'équipe tout entière des bénévoles, tous « enfants de Bédoin », leurs conjoints, les amis, les commerçants, les artisans et bien entendu la mairie font que nous pouvons écrire : vivement l'année prochaine !

Patrice YUSTE,
président des All Stars



■ Les « All Stars » à l'honneur



► Mercredi 28 décembre dernier, M. le Maire Alain Constant a tenu à recevoir l'association des All Stars au regard de son implication au sein de notre village.

En effet, depuis 2010, cette équipe de jeunes bénévoles bédouinains s'implique tant au niveau intergénérationnel qu'au niveau festif à travers le village.

Que ce soit auprès de nos aînés de la maison de retraite Albert-Artilland en leur venant en aide lors du déménagement dans leur nouvelle structure d'accueil ou avec les plus jeunes d'entre nous avec le Noël féérique qu'ils nous offrent chaque année, cette bande de copains sait maintenir ce lien indispensable avec ceux qui nous ont précédés tout en faisant perdurer des traditions auxquelles nous sommes tous attachés. C'est dans ce contexte que le 17 janvier toute l'équipe des All Stars a tenu à offrir la galette des Rois aux résidents de la maison de retraite. Ce geste mérite d'être salué à l'heure où notre société semble être confrontée à des difficultés sociales importantes.

Plus discrètement, nos All Stars n'hésitent pas à venir renforcer nos équipes d'élus et d'agents au détour de l'entretien de notre patrimoine du Ventoux. Que ce soit à la fontaine d'Anjou, aux jas, ou lors de séances de nettoyage de nos cabanes, ils s'associent avec joie et fierté à la mise en valeur de notre héritage commun. Une fois de plus, et au nom de nous tous : Merci !

Dominique SOUMILLE

■ Camping municipal « La pinède »

► La période hivernale est synonyme de fermeture mais également de projection et de préparation pour la nouvelle saison qui arrivera très rapidement.

Pour la saison 2023 le poste de responsable gestionnaire sera occupé à nouveau par Francis Mikolajczyk qui composera l'équipe nécessaire pour la période estivale.

Comme nous l'avions évoqué dans le dernier *Passadou*, la buvette accueillera dès 2023 une nouvelle gérance, la phase d'attribution est en cours et devrait se finaliser pour fin février.

En ce qui concerne les principaux aménagements, l'équipe municipale a décidé d'investir dans 6 écolodges équipés pour 4 personnes, afin d'augmenter le chiffre d'affaires, si la fréquentation est encore au rendez-vous.

Ces tentes entièrement équipées avec chambres et terrasse, très confortables permettront d'attirer une nouvelle clientèle, elles seront disponibles à la location dès le mois de mai.

La rénovation des blocs sanitaires se fera ultérieurement car nous devons en priorité atteindre une rentabilité suffisante.



► Une meilleure rentabilité permettra d'investir et d'améliorer le niveau d'accueil du camping qui a du mal à faire face à la concurrence faute d'entretien et d'investissements ces dernières années.

À l'invitation de M. le Maire l'ensemble des élus, majorité et opposition, ont visité, fin 2022, les équipements afin d'en constater l'état général. La nécessité d'investir pour espérer maintenir une fréquentation suffisante est indispensable.

Sans investissement toute structure voit son chiffre d'affaires reculer rapidement et dangereusement. L'objectif est de tendre vers un équilibre de la structure « camping-piscine » pour la fin du mandat.

Cette période permet de se projeter vers un entretien conséquent avec l'aide des services techniques pour :

– La réfection des cheminements piétons

– La remise en état de la peinture extérieure des blocs sanitaires.

– La réparation voire le remplacement des terrasses, le renouvellement de certains équipements intérieurs : rideaux, couettes, chaises longues etc.

– La réfection d'une partie de la voirie pour les véhicules.

Enfin suite au changement de gérants, la buvette de la piscine est en pleine réfection : électricité avec mise aux normes de sécurité, plomberie, sol et plafond. De nouveaux équipements sont en commande pour que cette buvette soit fonctionnelle et opérationnelle pour la saison.

Voilà les grandes lignes des actions menées cette année, une dynamique que nous devons maintenir afin de rester compétitifs et de satisfaire notre clientèle. Beaucoup de nouveautés et de changements cette année mais en gardant toujours à l'esprit le « bien vivre » dans notre belle pinède.

Pascale BEGNIS

Point sur la Mutuelle Communale Solidaire

Huit mois après l'élection municipale de 2020, l'équipe municipale mettait en place la mutuelle communale solidaire sous l'impulsion de Madame Éliane Colson-Barnicaud, élue déléguée à la solidarité, et au CCAS.

À ce jour, le bilan est positif : 71 contrats en cours, 112 personnes portées sur les contrats. L'âge moyen est de 68 ans.

Bédoin et ses administrés se situent au-dessus des moyennes habituelles pour une mutuelle de ce type. À noter que certains, déjà titulaires d'une mutuelle, ont fait le choix d'adhérer à celle proposée par la collectivité au regard de ses conditions attractives.

Souhaitant partager le travail réalisé, nous avons proposé cette complé-

mentaire santé aux communes les plus proches. Les habitants de Flassan ont déjà contractualisé avec la mutuelle solidaire.

Que soit ici saluée l'implication de Mesdames Carole Melotto et Pilar Lopez, agents de France Service, et le dévouement de notre élu.

Gilles BERNARD, premier adjoint

■ Troisième réunion publique avec les administrés des hameaux et des campagnes

► Conformément aux engagements pris, la troisième réunion publique a remporté un vif succès: la salle du conseil municipal était comble le 5 novembre 2022.

Merci aux très nombreux administrés présents.

Après une présentation des projets achevés, en cours et à venir, le temps des échanges a permis aux Bédouinains de s'exprimer sur l'avenir de notre village et d'évoquer des pistes d'amélioration de notre quotidien.

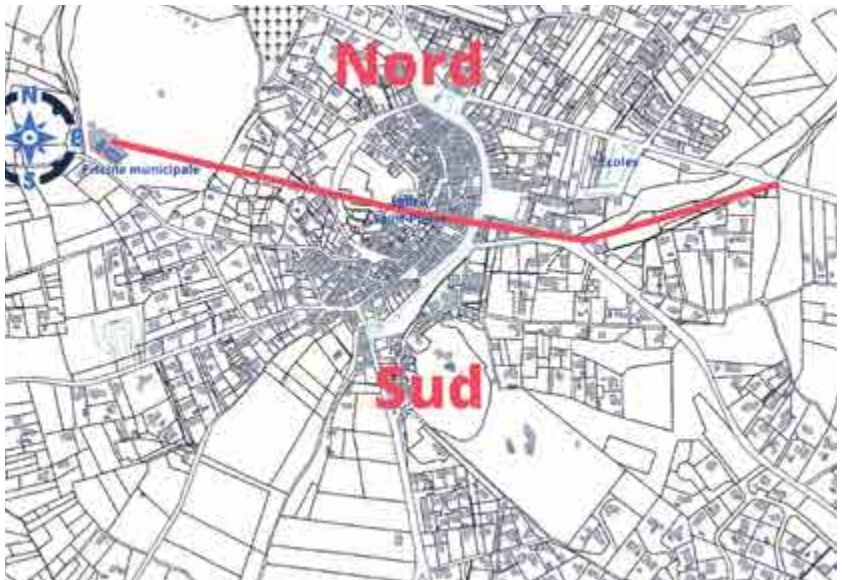
Les sujets abordés ont été nombreux et variés, notamment ceux portant sur les actions sociales menées et à venir par le CCAS et les élus. Merci aux agents pour leur contribution et leur professionnalisme.

Ces réunions promises et initiées dès le début de mandat, seront pérennisées: elles correspondent à une réelle attente des administrés désireux de s'investir et de participer à la vie municipale. Une première dans la vie démocratique à Bédoin. Merci à tous les élus présents et à tous les Bédouinains.

► Rendez-vous est pris samedi 25 février 2023 à 10 heures pour la zone urbaine et périphérie sud.

► En raison de l'affluence, les réunions publiques auront désormais lieu au centre culturel Helen-Adam.

Emmanuèle VALERIAN



■ Accueil des nouveaux arrivants, édition 2023



► Pour la deuxième année consécutive, l'accueil des nouveaux arrivants sera organisé sur le site originel de la commune, à Saint-Antonin samedi 13 mai 2023.

Vous avez été nombreux à exprimer votre satisfaction à pouvoir faire connaissance entre administrés, aller à la rencontre des associations culturelles, sportives et des élus dans ce cadre exceptionnel, face au mont Ventoux, à notre église et aux côtés de bien d'autres vestiges tout en surplombant notre village.

Lors de ce moment convivial, la visite guidée à travers les ruelles de la commune et le long des remparts sera assurée, une fois de plus, par

Didier ARNAUD, célèbre conteur de l'association Mémoires de Bédoin et du Ventoux assisté de Romain DETHES, conseiller municipal passionné par l'histoire bédouinaise.

Ce sera également l'occasion, pour M. le Maire et son équipe municipale, d'aborder les actions engagées, les projets en cours et à venir, tout en partageant, à l'issue de cette cérémonie, le traditionnel verre de l'amitié.

Emmanuèle VALERIAN

■ Ancien EHPAD Albert-Artilland



L'année dernière au mois de novembre, aidés par de nombreux bénévoles, la jeunesse bédouinaise et la commune, les résidents ainsi que le personnel de la maison de retraite déménageaient dans une structure neuve et de qualité. Au printemps 2022, une vingtaine de familles ukrainiennes étaient accueillies dans ce bâtiment. Depuis l'été 2022 et le départ des réfugiés, le lieu est désormais libre de toute occupation.

En préambule, il est très important de préciser aux administrés de la commune que la maison de retraite Albert-Artilland est l'unique propriétaire du site et de l'assiette foncière.

► **Cette structure est un établissement public autonome et indépendant avec un budget propre et des biens fonciers et immobiliers.**

► **La commune n'a aucun pouvoir décisionnel sur la vente future du bâtiment.**

Actuellement à la vente, l'édifice a été estimé par les Domaines, à une somme supérieure à 1 900 000 € pour une surface de plancher de 2 400 m² et une surface foncière évaluée à 5 800 m².

En parallèle nous nous accorderons à dire que la commune manque, depuis une vingtaine d'années, d'une zone artisanale afin d'accueillir les artisans du territoire. Devant la complexité inextricable du dossier initial route de Crillon, en début de mandat, je sollicitais l'intercommunalité pour une étude de faisabilité sur le site SIBELCO, chemin des Granges. Ces terrains communaux présentent l'avantage d'une continuité foncière en bordure de la zone urbanisable de la commune, ce qui permet de faciliter un éventuel projet. Ce site a également l'avantage d'accès existants bien calibrés ainsi que la présence, à proximité, des réseaux secs et humides. Les coûts d'aménagement seraient supportables, l'impact paysager réduit.

Une étude de sol a confirmé la stabilité des sols pour implanter une éventuelle zone artisanale. L'étude environnementale, avec ses compensations et l'impact sur une zone naturelle, rend toutefois l'issue du projet incertaine.

Compte tenu de tous ces éléments, les réhabilitations de friches industrielles ou d'anciens bâtiments semblent plus pertinents et réalistes, tant sur le plan urbanistique que par rapport aux objectifs

de « zéro artificialisation nette » (ZAN) fixés par la loi Climat et Résilience.

Le site de l'ancien EHPAD s'inscrit donc pleinement dans ce cadre et pourrait satisfaire la demande locale pour les activités du second œuvre du bâtiment (plombier, électricien, chauffagiste, plaquiste...), pour le secteur tertiaire mais aussi pour les professions libérales réglementées ou pas.

► **À la suite du départ des réfugiés ukrainiens et face à la complexité du dossier du chemin des Granges, l'équipe municipale a souhaité proposer l'ancien EHPAD comme zone économique à notre intercommunalité. En effet l'intercommunalité possédant la compétence développement économique, il est naturel et cohérent d'entreprendre une telle démarche auprès de notre EPCI.**

Une étude a été initiée par les services intercommunaux sur la faisabilité de ce projet. Le retour est attendu au début du second trimestre 2023.

Nous espérons vivement une issue positive quant à cette projection qui permettrait à collectivité de soutenir l'implantation d'une maison d'assistants maternels mais aussi un lieu d'accueil pour un kinésithérapeute. Le manque actuel est évident sur la commune malgré la construction récente de la maison de santé.

Conscients du besoin et largement favorables à l'implantation d'une zone économique sur la commune, nous nous attachons à faire avancer le dossier.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites qui lui seront réservées.

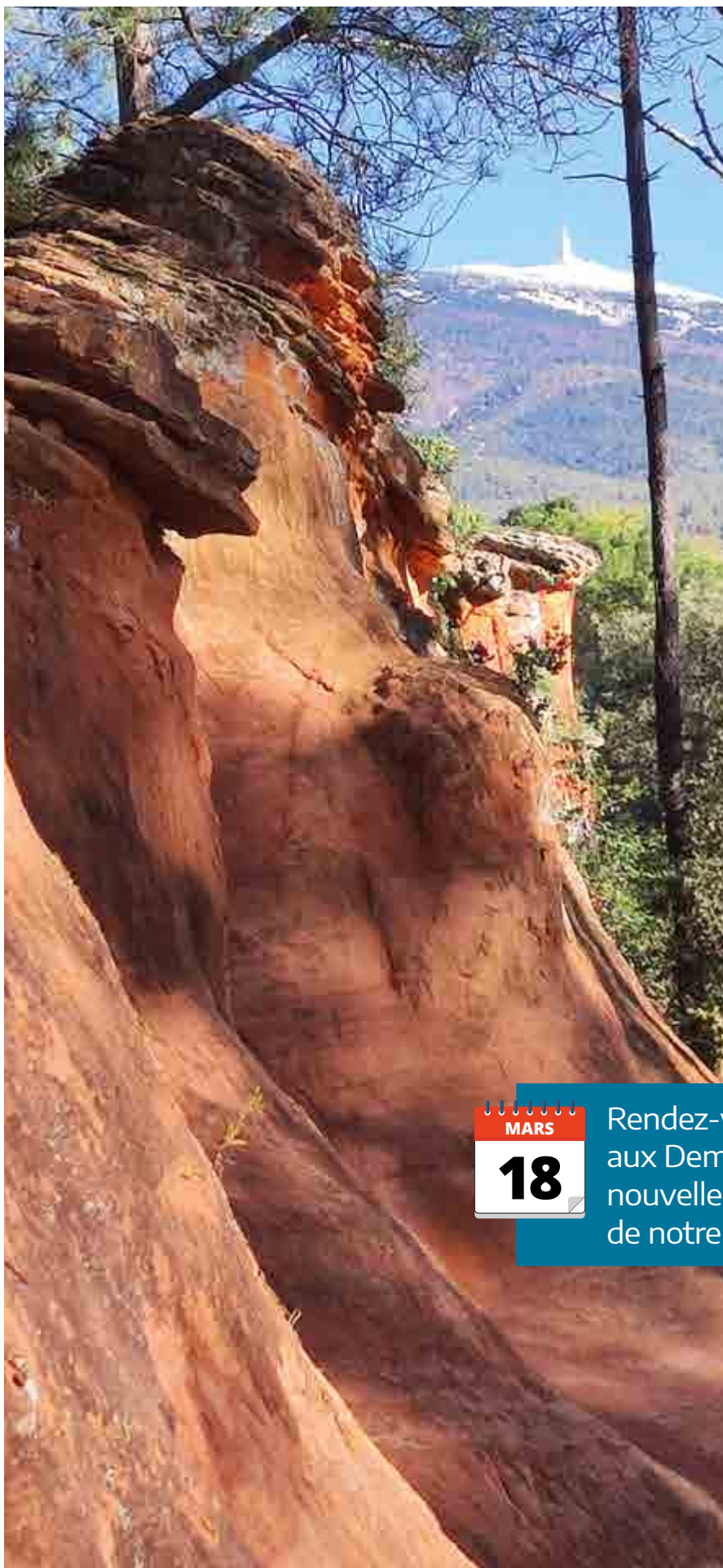
Alain CONSTANT et Gilles BERNARD

■ Bienvenue à :

Nathalie LÉONARD qui propose des massages bien-être « Un massage au Ventoux ». Tél.: 06 63 32 59 00 – Adresse mail: nleonard@gmail.com – Site internet: www.unmassageauventoux.com – Adresse: 548, ch. de la grande Garrigue.

Philippe GONNET, architecte DPLG. Tél.: 06 62 12 93 83 – Adresse mail: gonnetchitecte@gmail.com – Site internet: philippe.gonnet.com – Adresse: 548, chemin de la grande Garrigue.

Andréa BETRANCOURT, fleuriste « Andréa Flower ». Tél. 06 35 27 82 57 – Adresse mail: andrea.betrancourt@gmail.com – Adresse: 313 route du mont Ventoux.



■ *Demoiselles coiffées*

La commune a fait récemment l'acquisition des terrains des demoiselles coiffées afin de préserver ce site magnifique et unique dans le Comtat Venaissin. Ce patrimoine naturel est fragilisé par l'érosion naturelle mais surtout par les activités humaines directes ou indirectes.

Un classement en Espaces Naturels Sensibles est envisagé avec l'aide du département. L'objectif majeur des ENS est de préserver la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels. Le classement permet d'établir un plan de gestion avec des moyens financiers à la clef pour sa mise en œuvre.

Suite aux acquisitions, beaucoup de questions légitimes se posent. Le public va-t-il être interdit? Le site va-t-il devenir payant? Le site va-t-il être « marchandisé »? Et bien d'autres encore.

Notre objectif est de répondre aux attentes des Bédouinais historiquement très attachés à ce site sensible, pour cela le site restera ouvert au public et gratuit, aucune communication particulière ne sera réalisée afin d'éviter une éventuelle sur fréquentation. Des aménagements spécifiques seront réalisés pour préserver les cheminées de fées et plus globalement le site.



Rendez-vous le samedi 18 mars à 10 h 30 aux Demoiselles coiffées sur le parking nouvellement créé pour évoquer l'avenir de notre patrimoine naturel.

Une réunion de travail et de concertation est donc prévue le samedi 18 mars 2023 à 10 heures 30 sur le site pour évoquer ensemble les bonnes mesures de préservation à mettre en œuvre.

Alain CONSTANT



■ *Première étape pour la protection des Demoiselles coiffées l'acquisition par la commune des terrains concernés*

Discours inaugural prononcé par M. le maire

En préambule, je tiens en mon nom et au nom de l'ensemble des Bédouinains à exprimer toute ma gratitude à ces familles qui ont accepté de céder, ces biens familiaux fragiles et vulnérables, à la commune.

Je ne vous ferai pas une longue explication géologique sur la formation des Demoiselles Coiffées appelées aussi « cheminées de fées », simplement vous dire qu'elles sont composées d'une grande colonne naturelle faite de roches friables, le plus souvent sédimentaires, et dont le sommet est constitué d'une roche résistant mieux à l'érosion.

Nous sommes au centre d'anciennes carrières de sable ocreux qui ont subi les assauts du temps, de la pluie, du vent. Petit à petit l'érosion a sculpté et façonné ce paysage fascinant et éton-

nant. Nous avons devant nous une curiosité naturelle singulière et fragile. À l'érosion naturelle s'est ajoutée une dégradation anthropique que nous pourrions désormais limiter afin de retarder le plus longtemps possible la chute des dalles sommitales synonyme d'une disparition rapide dès lors que la demoiselle a perdu sa coiffe.

Je salue la présence des propriétaires parmi nous, de Maître Christelle Beaume, des élus, des membres de la commission Environnement Biodiversité Transition énergétique, des associations de protection de l'environnement ainsi que des propriétaires fonciers riverains des parcelles.

Permettez-moi de faire un petit historique sur ces acquisitions et le long cheminement pour arriver à l'intégration de ce patrimoine naturel dans la propriété publique communale. Au siècle dernier, comme beaucoup de

personnes ici présentes, j'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de venir user mes pantalons sur ce lieu singulier et magnifique des demoiselles avec l'école communale ou avec mes parents, fiers, d'amener famille et connaissances sur ce site unique dans la plaine du Comtat. Ma maman identifiait rapidement la sortie écolière du jour à peine rentré à la maison. Il faut dire que la coloration des ocres sur l'arrière du jean était impossible à cacher. Personne à l'époque n'évoquait le caractère privé des lieux et le besoin de préserver ce site sensible et fragile.

En 2008, fraîchement élu, dans ma mémoire subsiste le fait d'avoir évoqué, lors d'une réunion de majorité municipale, l'idée d'acquérir les lieux afin qu'ils deviennent communaux.

À l'époque, les élus de la commune m'expliquaient « que malgré des tentatives d'approche au début des années 2000 les propriétaires ne souhaitaient pas vendre leurs parcelles ». Je dois

vous avouer que, cette réponse ne me donna nullement satisfaction, et je rétorquai que nous n'avions qu'à essayer une nouvelle fois.

Durant les mandats 2008-2014 puis 2014-2020, aucun signe nouveau de négociations ou d'échanges avec les propriétaires.

En 2020, les échéances électorales, me confiaient la gestion des affaires communales avec mes colistiers. Après deux réunions de la nouvelle majorité, je posais à nouveau le dossier d'acquisition des Demoiselles sur la table comme une priorité du mandat. Bien entendu l'ensemble des élus validait cette éventualité pour laquelle ma détermination et ma pugnacité ne faisaient aucun doute.

Après une analyse complète et détaillée du sujet, je comptabilisai 11 parcelles pour un peu plus de 4 ha et 7 propriétaires différents dont une personne sous tutelle: vaste chantier.

Albert Einstein disait « *au centre de la difficulté se trouve l'opportunité* » il ne restait plus qu'à trouver le point central de cette quête. Ou encore une citation de Mark Twain « *ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait* ».

Septembre 2020, avec Gilles Bernard, nous débutions les premiers rendez-vous. Après de longs mois, 24 au total, et suite à de nombreuses rencontres qui ont créé des liens dans le temps, n'est-ce pas Olivier, Danielle, Roland, Évelyne, Jean, Brigitte, Mme Montrignac, le dossier prévisionnel d'acquisition était bouclé.

Je garderai longtemps en mémoire les difficultés administratives pour le tènement foncier mis sous tutelle, les multiples échanges avec une tutrice sensible au dossier et à la cause mais aussi avec le juge des tutelles qui rendit exécutable l'ordonnance prononcée dans l'été 2022. Au final presque 12 mois de négociation.

Mme Behrendt ne pouvant se joindre à nous et tout en s'excusant de son absence, m'a envoyé un mail dont je vous fais lecture:

« Monsieur le Maire,

Je vous remercie pour votre invitation à l'inauguration de l'acquisition des terrains des Demoiselles Coiffées le samedi 5 novembre à 11 h 15.

Je ne pourrai malheureusement pas me

joindre à vous car j'ai déjà des engagements et je ne serai pas présente à Bédoin ce jour-là.

Je suis ravie de constater que ce beau projet qui vous tient particulièrement à cœur se concrétise rapidement.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations ».

Les négociations ont été longues, cordiales et engagées, comme certains apéritifs tardifs mais ô combien sympathiques. J'ai une pensée émue à l'instant où je vous parle pour Renée Mijo qui nous a quittés ainsi que pour Gérard Chapot avec qui nous avons échangé avec passion sur les Demoiselles. Aussi, aujourd'hui nous pouvons être fiers de ce projet collectif qui témoigne d'une prise de conscience partagée de notre devoir de préserver notre patrimoine naturel.

Quand viendra le temps de faire le bilan de ce mandat, je ne doute pas un instant que les administrés retiendront l'acquisition du site des Demoiselles Coiffées comme une réalisation essentielle, confirmant l'attachement des élus et des administrés à notre riche patrimoine naturel et à notre territoire envié par tous. Si certains y avaient pensé, d'autres l'ont fait pour la postérité.

Puisque nous avons un devoir de mémoire, nous avons aussi un devoir de transmission: il est émouvant de penser que plus tard nos petits-enfants, puis les générations futures partageront dans ce lieu les plaisirs de notre enfance.

L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même sommes heureux et fiers de voir se concrétiser aujourd'hui la première étape de ce beau projet.

Dès demain, nous allons nous engager sur plusieurs axes:

– Finaliser le dossier Espaces Naturels Sensibles déposé auprès du conseil départemental qui nous a octroyé des subventions pour les achats.

– Créer un groupe de réflexion pour le devenir du site notamment au niveau des

travaux, en ayant comme objectif principal la préservation des cheminées de fées – Chiffrer les aménagements de protection, demander des aides puis passer à la réalisation

La première difficulté passée, malgré le temps administratif, nous devons désormais aller le plus vite possible pour rattraper le retard pris ces dernières années. Nous nous y engageons devant vous.

J'adresse mes remerciements à Mme la DGS de la commune, à l'office notarial représenté par Christelle, et à Gilles BERNARD qui m'a assisté dans beaucoup de démarches. Merci aux élus du soutien inconditionnel pour un projet, a priori, difficilement réalisable.



Enfin comment ne pas conclure sans remercier chaleureusement les propriétaires fonciers que nous avons réussi à convaincre et à séduire. Ils n'ont pas été dépossédés, bien au contraire, ils sont passés du « chez moi » propriété personnelle et familiale au « chez nous » propriété collective et communale pour assurer la protection de ce site qu'ils portent dans leur chair.

Au nom de tous les administrés et en mon nom: merci Olivier, merci Brigitte, merci Danielle, merci Jean et Sophie, merci Évelyne, merci Josette, merci Rolland.

Sans heurter la sensibilité de nos compagnes respectives, ensemble nous pouvons souhaiter une très longue vie à nos belles Demoiselles ocrées.

■ *Comité culture et patrimoine*

► première réunion le 15 février à 18 heures, salle du conseil municipal

Le comité culture et patrimoine a été constitué après appel à candidatures ainsi que nous l'avions promis lors de la campagne électorale ; Il se réunira le 15 février. Les lettres de motivation laissent augurer d'un travail constructif et efficace au sein de ce comité. Plusieurs des membres étaient déjà fortement investis dans le tissu associatif et culturel.

Cette première rencontre nous donnera l'occasion de présenter les dossiers en cours concernant le patrimoine mais aussi d'échanger sur nos attentes respectives.

Nous souhaitons et nous veillerons à ce que le comité soit marqué par un esprit de tolérance sans lequel on ne peut mener à bien des projets.

Dominique VISSECQ



■ *18 février 2023 : premier rendez-vous du sous-comité « Entretien du patrimoine du Ventoux »*

► Dans le cadre du programme d'entretien des jas, la réfection de la toiture du jas des Landerots est prévue. Cette réalisation a été confiée à l'UPV.

L'Université Populaire Ventoux (UPV) est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, qui a pour objet de participer à la redynamisation économique du territoire du Vaucluse en intégrant l'éducation à l'environnement et au développement durable comme principe de fonctionnement.

Afin de pouvoir mener à bien cette action, il est nécessaire de nettoyer et d'aménager au préalable les abords du jas pour faciliter le chantier.

La sous-commission « Entretien du patrimoine du Ventoux » nouvellement

créée a rendez-vous le 18 février 2023 à 8h30 sur le parking Saint-Marcellin pour se rendre au jas de Landerots pour la première journée de nettoyage. Après la réfection de la cabane du Vallon des Pointes et la remise en eau de la Fontaine de Saint-Estève, c'est au jas de Landerots d'être entretenu avec la réfection de la toiture puis, si possible, le raccordement de la citerne aux eaux de pluie.

Gilles BERNARD
et David MALINGE

PS : Si certaines personnes sont ponctuellement intéressées, elles peuvent se joindre au groupe.



■ Une bibliothèque dynamique et chaleureuse !

► Profiter des ressources offertes par votre bibliothèque sans quitter votre canapé? C'est possible!

Le service « Vivre connectés », une plateforme de films et séries, de presse, de cours et de soutien scolaire est accessible directement et gratuitement de chez vous, sur ordinateur, tablette et smartphone.

Sachez aussi que toute personne empêchée (dépendante des autres dans la vie quotidienne avec une difficulté pour se déplacer) même temporairement, peut bénéficier du service de portage de livres à domicile sur la commune. Il est entièrement gratuit.

N'hésitez pas à contacter les bibliothécaires pour vous informer sur ces services.

► Vous préférez la convivialité? Rendez-vous aux nombreuses animations proposées par la bibliothèque pour accompagner petits et grands jusqu'à la belle saison.

- **Club de lecture:** Rencontre autour des livres, dans une ambiance décomplexée, tous les premiers mercredis de chaque mois, salle du conte lu. Entrée libre, sur une plage horaire de 17h30 à 20 h, permettant à chacun de participer selon ses disponibilités.

- **Des ateliers numériques gratuits de découverte des tablettes tactiles** sont organisés à la bibliothèque. Les places sont limitées, il faut donc réserver.

Atelier d'initiation pour les seniors: mardi 31 janvier, de 10 h à 12 h

Ateliers ludiques de découverte d'applications pour enfants: mardi 21 février (4-6 ans) et vendredi 24 février (7-11 ans) de 10h30 à 12 h

- Voici en 2023 le retour tant attendu de « **L'Heure du conte** »! Pour profiter du talent et de l'imagination débordante des conteurs bénévoles de la bibliothèque, venez ouvrir grand vos oreilles les mercredis 25 janvier, 15 février, 22 mars et 12 avril, à 17 heures, salle du Conte lu. À partir de 4 ans. Entrée libre.

- **Cycle de trois conférences** « Pausas culture »: et si on faisait une pause pour prendre le temps d'être curieux, grâce aux nouveaux médias? Suivez-nous à travers trois thématiques présentées par Pierrick Bressy-Coulomb, les samedis 4 février

(l'information et l'actualité), 11 mars (les podcasts) et 15 avril (le jeu vidéo), à 10h30 salle du conte lu du centre culturel. Stimulant! Tout public à partir de 12 ans. Animation proposée par le réseau des bibliothèques de la CoVe.

- **Les permanences informatiques gratuites** proposées par les conseillers numériques du Service Livre et Lecture du département de Vaucluse reprennent. Trois ateliers thématiques vous sont proposés en ce début d'année: mardi 7 février de 10 h à 12 h (Initiation à l'ordinateur et à la gestion de fichiers), jeudi 16 février de 14 h à 16 h (La gestion de fichiers), et jeudi 9 mars de 14 h à 16 h (La gestion d'un album photo). Le matériel informatique est fourni mais vous pouvez apporter le vôtre. Places limitées, réservation indispensable auprès des bibliothécaires au 0490656972.

- « **Viens découvrir l'architecture en t'amusant** »: Atelier du patrimoine pour les 6-12 ans.

Samedi 11 février de 10 h à 12 h, salle du conte lu du centre culturel, avec la médiatrice du patrimoine de la CoVe Mélanie Chardon.

À l'aide de briques légo®, de planchettes kapla® et de tiges K'NEX®, les enfants s'amuseront à reproduire des modèles phares de l'architecture: arc de triomphe, pont suspendu, temple grec, ou à construire en toute liberté une architecture imaginée.

Gratuit, sur réservation à la bibliothèque.

- « **Bonheurs de lecture** » revient nous régaler avec un premier spectacle vendredi 17 mars à 20h30, *Le bleu du lac*, un très beau texte de Jean Mattern. Ne manquez surtout pas cette délicieuse lecture musicale! Auditorium. L'entrée est libre.

Prenez déjà note du rendez-vous suivant, qui aura lieu en plein air, avec *Martin Eden* de Jack London, le vendredi 30 juin à 21 h.

- Vendredi 31 mars à 20h30, acceptez notre invitation au théâtre avec le spectacle *L'abécédaire des classiques* de et par la Cie « Le bruit de la rouille ».

Le concept: une pièce pour les 4 premières lettres de l'alphabet, 4 œuvres en 10 minutes chacune top chrono! 2 comé-

diennes sur scène interprètent tour à tour tous les rôles et proposent: *Antigone* de Jean Anouilh, *Bérénice* de Jean Racine, *Caligula* d'Albert Camus et *Dom Juan* de Molière, avec une mise en scène ludique et décoiffante, rendant accessibles avec humour de grands classiques littéraires. Un bon moment en perspective!

Gratuit, tout public à partir de 10 ans. Auditorium..

Spectacle proposé dans le cadre des animations du réseau des bibliothèques de la CoVe.

- « **Sur le fil** »: Spectacle jeune public (à partir de 1 an).

Mercredi 17 mai, 2 séances à 10 h et 11 h, centre culturel. Gratuit, mais places limitées, réservation obligatoire à la bibliothèque.

À partir de l'album de l'autrice Emma Giuliani, *Sur le fil* est un spectacle ludique, interactif et unique, un moment où il est bon d'entremêler nos fils de vie pour avancer ensemble sur le chemin. Alors, on joue?

Spectacle offert dans le cadre des animations du réseau des bibliothèques de la CoVe.

- En juillet, la bibliothèque participera de nouveau à la manifestation nationale « **Partir en livre** », grande fête du livre pour la jeunesse. De nombreux rendez-vous seront proposés gratuitement aux enfants avec des bibliothèques de plein air, des lectures, des ateliers, des jeux et un grand spectacle festif. (Repli au Centre culturel en cas d'intempéries ou canicule).

Vous pouvez retrouver l'agenda à jour de ces animations sur www.bedoin-mont-ventoux.fr

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi : 15 h – 18 h

Mercredi : 10 h – 12 h et 15 h – 18 h

Jeudi et vendredi : 16 h – 18 h

Samedi : 10 h – 12 h

Tél. : 04 90 65 69 72

Courriel : bibliotheque@bedoin.fr

■ Soutenance de thèse.

► Le 3 décembre 2022 à la Maison des Sciences de l'Homme, Université Lumière Lyon 2, Catherine Richarté-Manfredi a brillamment obtenu le grade de « docteure en histoire médiévale ».



Sa thèse « Dynamique commerciale et expansion islamique en Méditerranée occidentale: les épaves « sarrasines » et leurs chargements au large des côtes provençales (fin IX^e-X^e siècle) codirigée par D. Valérian, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et S. Gutiérrez Lloret de l'université d'Alicante a été examinée par un jury composé de L. Arcifa de l'université de Catane, Sicile, E. Tixier Du Mesnil, université Paris-ouest Nanterre, S. Gilotte Ciham-Umr 5648.CNRS, Lyon, A. Nef Paris1 Panthéon-Sorbonne et M. Ouerfelli de l'université d'Aix-Marseille. Ce jury international, spécialiste du monde méditerranéen médiéval, a été particulièrement sensible au travail de C. Richarté-Manfredi qui, par les études archéométriques menées sur les épaves sarrasines naufragées le long des côtes provençales et de leur cargaison, ouvre de nouvelles perspectives dans les relations entre les mondes musulman et chrétien au Haut Moyen Âge. Toutes nos félicitations à notre amie Catherine, citoyenne d'honneur de notre commune et adhérente de « Mémoires de Bédoin et du Ventoux ».

Anne-Marie ISAAC,
pour « Mémoires de Bédoin
et du Ventoux. »

■ Anticiper le changement climatique avec une plantation de cèdres



► Le 8 novembre 2022 restera une date importante pour notre massif du Ventoux et notre forêt communale.



À l'invitation de M. le Maire Alain CONSTANT, nos petits écoliers bédouinais ont réalisé leur rêve: planter leurs arbres au cœur du site emblématique de Perrache.

Sous l'impulsion des agents de l'ONF, cette journée consacrée au reboisement est venue concrétiser l'action municipale engagée début 2021. Notre forêt communale, la plus grande de France, méritant bien toute notre attention à l'heure où le réchauffement climatique laisse présager le pire pour notre environnement.

Sur les traces de leurs aînés, précurseurs en la matière, les enfants de nos écoles ont fièrement expliqué aux journalistes de la télévision, de la radio et de la presse écrite présents leur action tout en s'appliquant à suivre les conseils avisés de Vérane BRECHU en charge de l'événement pour l'ONF.



Retransmis dans les rédactions des journaux télévisés aux heures de forte audience sur les ondes de France Bleu Vaucluse et à travers les articles d'une presse conquise par cette action environnementale, le 8 novembre aura marqué les esprits des petits mais aussi des plus grands.

M. le Maire Alain CONSTANT a tenu à saluer l'implication de toutes et de tous pour faire de cet événement une séquence exceptionnelle pour notre territoire.

Merci à nos enfants héritiers de notre patrimoine naturel et historique!

Gilles BERNARD, 1^{er} Adjoint

■ Comité consultatif « Environnement – Biodiversité – Transition énergétique »

Jeudi 1^{er} décembre à 17 heures, accompagnés de Monsieur le Maire de Bédoin et vice-Président des Mobilités à la CoVe Alain CONSTANT, des membres du comité consultatif « Environnement, Biodiversité et Transition Énergétique », en particulier de Philippe BABINET, nous avons réceptionné deux vélos électriques.

Ces vélos ont été achetés grâce au budget participatif alloué au comité afin de répondre aux attentes, dans le cadre de la mobilité douce et de la transition énergétique.

► **Pour mémoire et comme prévu dans son programme électoral, l'équipe municipale octroie une somme de 10000 € pour les comités « Environnement Biodiversité Transition Énergétique » et « Cadre de Vie ».**

L'objectif de cet achat est de doter les

services de la commune : l'un sera attribué aux services techniques et l'autre aux services administratifs.

Le personnel communal et les élus pourront ainsi se déplacer pendant la journée pour les besoins communaux ou durant la pause méridienne. Il s'agit d'un moyen de mobilité mutualisable et mutualisé.

Ces deux vélos tout chemin de marque Giant ont été achetés auprès de Bédoin Location privilégiant ainsi le commerce local. La batterie de 500 watts, limitée à 25 km/h possède une autonomie de 150 km et un éclairage intégré.

À noter le geste commercial important de notre prestataire local Bédoin Location



qui a, en plus, aimablement offert les porte-bidons, les pompes et les kits de réparation.

Après l'opération de reboisement dans le Ventoux, l'acquisition des Demoiselles Coiffées, le projet

de centrale pour traiter les effluents phytosanitaires, ces deux vélos électriques rejoignent nos actions liées à l'environnement.

Cette idée novatrice donne l'image d'une collectivité qui s'engage dans les mobilités douces. Ne doutons pas que cette idée fera des émules dans les collectivités voisines.

Cécile PAULIN,
Présidente du comité E.B.T.E.

■ Le compostage

► **Le savez-vous? Les déchets compostables représentent jusqu'à 30 % de nos ordures ménagères.**

Ils sont presque en totalité constitués d'épluchures de fruits et de légumes, de déchets de jardin, etc... biodégradables c'est-à-dire décomposables naturellement donc transformables en engrais ou terreau pour nos plantes et nos jardins grâce à un composteur et en plus... c'est gratuit et sans mauvaises odeurs.

Leur enlèvement a un coût qui nous est facturé par la taxe d'ordures ménagères et, en les incinérant, ils augmentent la production de gaz à effet de serre et donc le réchauffement climatique de la planète. Il suffit juste de changer nos habitudes pour améliorer cela.

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et pour l'économie circulaire prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2024 tous les particuliers seront tenus de trier leurs déchets alimentaires dans une poubelle dédiée ou dans un point d'apport volontaire.

Si vous ne l'avez pas encore fait, n'attendez pas le 1^{er} janvier 2024 pour vous équiper d'un composteur!

Vous avez une maison individuelle, alors, à l'initiative de son Comité Consultatif Environnement Biodiversité Transition Énergétique, la municipalité de Bédoin se met à votre service dès

maintenant pour vous faciliter la mise en place d'un composteur.

Jusqu'au 31 janvier 2023, en vous adressant à l'accueil de la Mairie, vous pourrez commander le composteur correspondant à vos besoins (300 ou 600 litres, en bois ou en plastique) en vous munissant d'un chèque de 20 ou 25 euros à l'ordre du Trésor Public selon le composteur et d'un justificatif de domicile (double de facture



de téléphone ou d'électricité).

Entre le 1^{er} et le 31 mars 2023: les services municipaux prendront rendez-vous et vous livreront à domicile le composteur commandé. Ils vous aideront à l'installer au meilleur endroit et vous remettront un guide d'utilisation et un livret de jardinage.

Pour les personnes habitant dans le vieux village ou en habitat collectif des solutions seront étudiées durant l'année 2023. Il pourra s'agir de composteurs collectifs et/ou de points de collecte et de ramassage des bio-déchets. Le compostage individuel reste aussi possible grâce au lombricomposteur mais plus délicat dans sa mise en place (se renseigner auprès de la CoVe pour en obtenir un).

Philippe BABINET

■ Rencontre avec les acteurs de la Journée de la Forêt

En présence des partenaires, des associations et des bénévoles bédouinains, de Jeanne CLAVIERE coordinatrice, des agents et des élus, M. le maire Alain CONSTANT a souhaité réunir les intervenants mobilisés pour cette exceptionnelle Journée de la Forêt du 4 septembre dernier.

À cette occasion, le 21 octobre 2022, M. le maire a tenu à rappeler l'engagement de tous à faire de cet événement une réussite départementale collective, saluée par l'ensemble des acteurs et des participants venus en nombre.

Notre forêt communale, la plus grande de France, méritait bien une telle mobilisation à la hauteur des enjeux à la fois humains et environnementaux.

Merci à tous, en particulier aux bénévoles de notre village qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

Dominique SOUMILLE



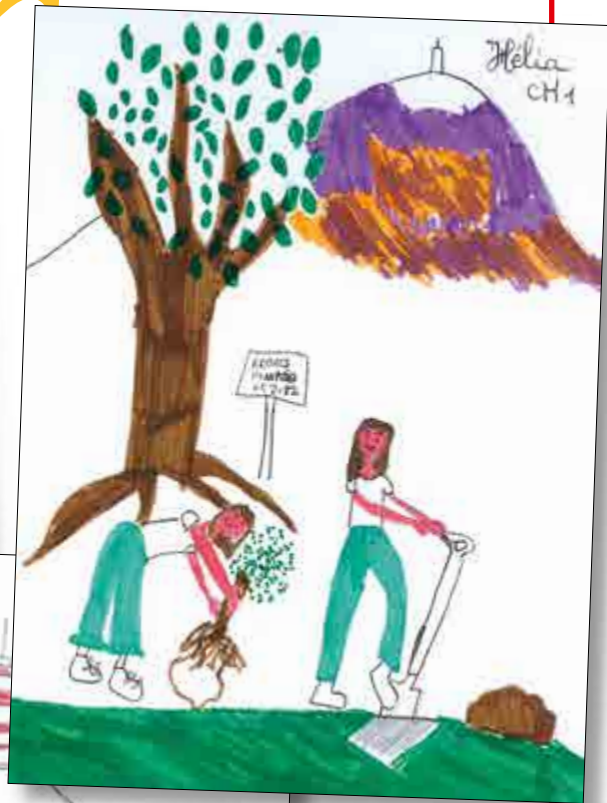
LA RUBRIQUE DES PETITS



■ Plantation de cèdres par nos écoliers le 8 novembre 2022

**De retour en classe,
les élèves de maternelle
et du primaire ont immortalisé
cette journée
en réalisant des dessins
et des textes.
Certains ont étudié
un poème en provençal.**





Planter un arbre

Planter un arbre, disie' mon grand,
Lara per, oui e per deman.

Planter un arbre, disie' mon grand,
Lara per tu e lis enfant.

Planter un arbre, disie' mon grand,
E' assoustaras a soien fuian.

Léonie CH12 Planter un arbre, disie' mon grand,
E di pres-fa lou plus galant.

Planter un arbre, disie' mon grand,
Vendra fort, e garru, e grand.

Planter un arbre, disie' mon grand,
Lara lén tout meior coumpan.

Michel Courtis





CLUB LE VENTOUX DE BÉDOIN

Programme voyages et festivités 2023

- **FÉVRIER** : Déjeuner spectacle au Bongo.
- **MARS** : Gastronomie du Vercors.
- **AVRIL** : La grotte Cosquer.
- **MAI** : Le canal du midi.
- **JUIN** : Pyrénées Catalogne (5 jours/4 nuits).
Fin juin apéro dînatoire.
- **JUILLET/AOÛT** : Vacances d'été.
- **OCTOBRE** : Facteur Cheval et musée de la pogne.
- **NOVEMBRE** : Repas gibier au Guintrand.

■ *Le Téléthon 2022 à Bédoin.*

Cette année, il s'est déroulé en trois étapes.

Le vendredi 2 décembre quelques associations locales étaient présentes place de la République notamment la MJC, Li Boulegaire, Bédoin à petits points, Fondus au Noir, les Parents d'élèves pour la vente de sapins, boissons chaudes, goûters et mets sucrés et salés.

Le samedi 3 décembre l'Association Ventoux Trail a proposé en début d'après-midi un parcours d'initiation au trail.

Pour les autres associations: Ventoux Sud (le club de foot) a versé la recette de la buvette du week-end. Bédoin en Marche les dons récoltés auprès des Adhérents lors d'une sortie. Les All Stars ont organisé une tombola lors de la soirée de Noël le 16 décembre.



Sans oublier L'Écurie des Sept Virages qui, elle aussi a récolté des fonds.

► **Nous remercions chaleureusement toutes ces**

associations bédouinaises pour leur implication, grâce à leur contribution nous avons pu récolter la somme de 1765 € une somme en légère augmentation par rapport à 2021. Nous pouvons souligner la générosité de chacun malgré une conjoncture difficile et incertaine, en effet, un recul des dons a été constaté au niveau national.

Nous exprimons une nouvelle fois toute notre gratitude aux différents acteurs mobilisés pour la cause et souhaitons nos meilleurs vœux au tissu associatif local

Dominique SOUMILLE

■ *L'écurie des sept virages termine l'année en beauté.*

Le bureau a émis l'idée à l'automne de créer une manifestation pour la fin de l'année. Il est difficile d'organiser un événement et d'être une fois de plus sur la brèche; néanmoins après réflexion pourquoi pas!

Quelle sera cette manifestation? Partant sur le principe de ce rendez-vous annuel pour les amateurs de la route du Ventoux, nous décidons de faire un rassemblement statique de véhicules anciens et de prestige. Il ne s'agit absolument pas de pousser les gens et les moteurs à gravir le géant de Provence mais au contraire de regrouper des gens passionnés qui discuteront autour de leurs véhicules le temps d'une matinée. Et autour d'un café et d'une boisson chaude accompagnés d'une viennoiserie offerts par le club.

Rendez vous est pris pour le 31 décembre au matin. Anne et Christian, le Food Truck de l'Échappée Belge que nous avons contactés ont proposé une petite restauration typiquement belge,



appréciée par les convives. La mairie a été sollicitée pour mettre à disposition le parking route de Carpentras et une aide technique. Nous les remercions pour leur efficacité. Merci également aux membres et amis de l'association qui nous ont aidés à préparer et à mener à bien la tenue de notre stand.

Un grand nombre de clubs avec qui nous collaborons ont été prévenus et

ceux-ci ont répondu présent à notre initiative.

► **Ce fut une journée calme et conviviale qui a regroupé environ 300 véhicules de toutes marques, de tous âges.**

L'Écurie des sept virages vous présente ses meilleurs vœux.

Dominique ROUYER Président

■ Musica Bédoin, mutation réussie

L'association Musique Opéra Bédoin, bien connue des Bédoinais amateurs de musique classique a fait peau neuve en 2022. Sans rien renier de ses origines, elle est devenue Musica Bédoin, s'est dotée d'un site internet (www.musicabedoin.org) et d'un nouveau logo, avec à la clé une programmation ouverte sur de nouveaux horizons musicaux.

Beaucoup gardent un souvenir ému du duo de guitares, classique et flamenco, terminant avec les Beatles et Santana! Le charme de C. Williams a fait merveille dans Schubert, *Marseille mes amours* a fait chanter les tubes de l'opérette marseillaise. Malgré le risque d'orages, qui nous a fait nous replier dans l'auditorium, le concert événement, premier d'une longue série a fait salle comble avec un quintette prestigieux jouant Chopin et Dvorak. La programmation de l'année à venir sera annoncée lors de l'AG du 18 février 2023. Elle devrait réserver de belles surprises, et voir se poursuivre la collaboration avec la municipalité.

■ En forme à Bédoin



L'Association en Forme A Bédoin, un « Sport pour Tous », a repris ses activités, pour cette saison 2022/2023, début septembre au Centre culturel avec 88 adhérents, dont 38 nouvelles personnes que nous accueillons avec grand plaisir. Nous les remercions tous pour leur confiance et leur fidélité.

► **Il reste encore quelques places dans certains cours auxquels il est possible de s'inscrire dès janvier 2023,**

les activités reprenant le MARDI 3 JANVIER 2023.

Les membres du Comité directeur vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette année 2023, à partager avec les vôtres.

Tél. 06 12 75 40 66
secretariat@enformeabedoin.com
web www.enformeabedoin.com

■ M.J.C de Bédoin

2023 est là et tout le CA de la MJC vous souhaite une douce année pleine de surprises et de joies.

Le nombre d'inscrits aux activités dès septembre est revenu au nombre d'avant covid : 400 adhérents.

Plusieurs manifestations ont attiré un public nombreux et enthousiaste

Un moment musical le 12 octobre sur le parvis du centre culturel avec J. Beauchamps au violoncelle et J. Zaharia au violon. Le premier vide grenier MJC en automne, franc succès avec 35 participants. Nous réitérerons l'expérience en 2023.

Notre participation au téléthon avec vente de crêpes, jus de pomme chaud. Notre assemblée Générale le 9 dé-

cembre en présence de M. Max Raspail (conseiller départemental), de Mme Lucie Facquet (conseillère éducation Jeunesse), de Mme Soumille (représentant la mairie de Bédoin) et d'une quarantaine d'adhérents motivés, intéressés par nos projets. L'assemblée a approuvé à l'unanimité les comptes 2021-2022, le budget prévisionnel, le rapport moral et d'activités.

► **Un point a tout particulièrement passionné les participants; les 45 ans de la MJC prévus les 17-18 juin 2023. Plusieurs personnes ont décidé de s'investir dans cette fête.**



Si vous aussi vous avez envie en fonction de vos passions d'y participer, nous vous inviterons aux réunions afin que vous trouviez la place qui vous intéresse pour échanger sur les idées déjà prévues et à prévoir.

■ *Polar-Pinard: cartons pleins*

► Plus de 600 visiteurs. Le festival Polar-Pinard a réussi la première édition de son festival qui a eu lieu du 21 au 23 octobre dernier en réunissant auteurs et viticulteurs dans le centre culturel de Bédoin.

Cette initiative collective initiée par l'association Fondus au noir prouve qu'une proposition culturelle originale dans notre village, hors saison comme on dit, vaut la peine d'être tentée et menée à bien au grand plaisir de tous.

Cette aventure n'aurait pas été possible sans plus d'une année de travail, de discussions, d'idées à la volée, même farfelues, de la part des bénévoles de l'association en collaboration avec l'Annexe, la librairie de Malaucène et la bibliothèque municipale de Bédoin. Disons-le, avec une belle compétence et maîtrise littéraires pour les polars adultes et jeunesse. Un petit clin d'œil pour les élèves et leurs profs de Bédoin pour leurs travaux écrits et théâtraux.

Le nerf de la guerre étant ce qu'il est, donc incontournable, la réussite de Polar-Pinard a été possible grâce aux subventions des instances régionales, départementales et municipales mais aussi matériellement la filière viticole du Ventoux. Tous ont perçu à sa juste valeur, l'originalité et la pertinence de ce projet.

Ils ont joué le jeu tout comme les commerçants et artisans de Bédoin en accueillant dans leurs établissements des rencontres avec des auteurs et tous les autres donateurs privés, parfois anonymes.

Alors, puisqu'il en est ainsi, le deuxième festival Polar-Pinard aura lieu cette année 2023 en octobre.



■ *Le projet de «La Croisée», le tiers lieu culturel* de Bédoin*

Pensé autour des arts, à savoir les pratiques qui confèrent au Territoire sa spécificité, la Croisée sera le lieu où artistes, artisans, et travailleurs de la terre viendront toute l'année partager leur passion, *via* des expériences ouvertes mariant les savoir-faire originaux et les traditions vivantes. Qu'on en juge, et sans limitation : musique

et photographie, gastronomie et peinture, la truffe et la poésie, le vin et la littérature, l'herboristerie et la pratique du provençal...

L'équipe se construit, et recrute ! Pour un projet équilibré et enraciné, il nous manque entre autres un vigneron, un trufficulteur, et un chef cuisinier. Seront bienvenus celles et ceux qui souhaitent

avec ce Tiers Lieu donner à notre village une dimension supplémentaire. Notre devise : La culture ? Une expression du vivant !

(* Exemples près de nous : La Verrerie à Arles, Aqwaba à Châteauneuf de Gadagne, La Fruitière à Lourmarin.

Contact : 0680140837

■ Mémoires de Bédoin et du Ventoux

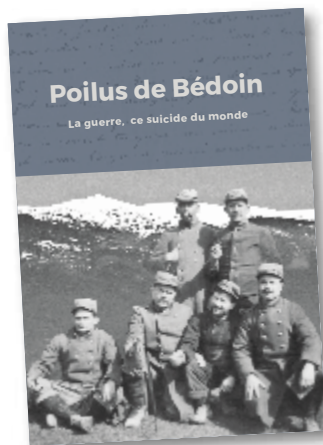
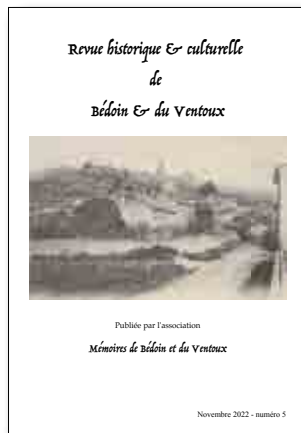
Si vous aimez Bédoin et son terroir vous aimerez aussi connaître son histoire et les trésors de son patrimoine historique et naturel. L'association « Mémoires de Bédoin et du Ventoux » vous offre l'opportunité de les découvrir à la lecture de sa revue historique et culturelle dont le numéro 5 vient de paraître.

Vous y trouverez de nombreux articles concernant le patrimoine et l'histoire de notre village avec entre autres :

- un Ventoux dans son aspect naturel, bucolique et ludique ;
- l'histoire de l'eau et de sa gestion par nos ancêtres ;
- la vie des artisans dont les métiers ont aujourd'hui disparu ;
- ainsi que de nombreux autres articles et photos anciennes évoquant le passé du village.

Ce numéro est offert aux adhérents de l'association et proposé à la vente au prix de 10 €.

Rappelons que le livre *Poilus de Bédoin, la guerre ce suicide du monde* dont il reste quelques exemplaires est en vente auprès de l'association au prix de 20 € (17 € pour nos adhérents). Cet ouvrage



évoque la vie de nos soldats entre 1914 et 1918 et reproduit lettres, photographies et mémoires conservées dans les archives des familles.

Parmi les activités de l'association, l'année 2022 a été marquée par :

- une conférence de Romain Dethès à la Boiserie de Mazan le 19 mars 2022 intitulée *Le système consulaire de Bédoin aux XVII^e et XVIII^e siècles* ;
- une présentation par Romain Dethès des lieux incontournables de notre village auprès des élèves de CE1-CE2-CM2 ;
- une participation à la journée des associations le 9 septembre 2022 ;
- une participation aux journées du patrimoine les 17 et 18 septembre 2022 animée par Romain Dethès, Didier Arnaud et Carole Melotto.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 27 janvier 2023 à 18h00 à l'Oustaou d'Anaïs. Elle a été consacrée à la présentation du bilan moral et financier ainsi qu'à l'évocation de nos projets futurs. Un verre de l'amitié a clôturé ce moment d'échanges et de partage.

■ La fête des lumières aux Baux



L'Asso des Baux a organisé avec les Amis de Sainte Colombe la Fête des Lumières le 17 décembre. La petite ferme de Pantaï avec tous ses animaux a eu beaucoup de succès auprès des parents et des enfants.

Le père Noël accompagné de la cornemuse de la Baguenaude a déambulé dans les Baux avec une visite de la crèche. Les grands ont pu savourer le vin chaud et les châtaignes offertes par l'Asso et se restaurer au Food Truck de Coco et Lili. De nombreux visiteurs et habitants des Baux se sont retrouvés longuement malgré le froid. Nous espérons vous retrouver pour la saison d'exposition 2023 à La Remise.



Vous aimez jouer avec les mots ?

Venez découvrir de façon ludique le riche vocabulaire de la francophonie dans une ambiance conviviale. Nous jouons en formule « duplicate » : l'ensemble des joueurs a les mêmes lettres à chaque tour de jeu pour éliminer le hasard. Nous vous accueillerons pour deux séances d'essai sans engagement de votre part, avec prêt du matériel si nécessaire.

Tous les mercredis à 14 heures au centre culturel, 1^{er} étage, salle du conte lu.

Initiation aux techniques de jeu.

CONTACT : Guy DURAND

06 18 89 18 31

Mail : superdurand84@laposte.net

■ *Bédoin en transition*

Bédoin village hors saison ?

Le récent rapport du Conseil mondial du voyage et du tourisme pointe cinq dégâts majeurs causés par le surtourisme : surpeuplement, dégradation touristique, infrastructures surchargées, dommages pour la nature, menaces pour le patrimoine, relations sociales dégradées. On rajoutera les coûts supplémentaires pour les communes.

À divers degrés, on retrouve à Bédoin ces maux. Des commerces disparaissent au profit de loueurs de vélos, de boutiques de souvenirs, de restaurants

et de bars dont les prix augmentent et dont nombre ferment d'octobre à mars alors qu'il reste 3000 habitants. Un merci à ceux qui restent ouverts et maintiennent de la vie au village.

Les gîtes, Airbnb et les résidences secondaires se multiplient. Conséquences : une pénurie de logements et une hausse du prix de l'immobilier à l'achat et à la location qui poussent au départ de nombreux jeunes (pour rappel, 20 % des ménages bédouinains sont sous le seuil de pauvreté).

Le tourisme est essentiel à la vie et à l'économie du village. Que proposer :

Lancer un débat avec les habitants sur le tourisme

En finir avec la mono activité, le vélo, diversifier les activités : rando, culture, œnotourisme...

Limiter via le PLU les résidences touristiques et secondaires

Agir pour l'instauration d'une majoration de la taxe d'habitation sur résidences secondaires

Instaurer un droit de préemption sur les baux commerciaux

Bédoin en transition
contact@bedoin-transition.fr

■ *Bédoin Ventoux avec vous*

Bientôt trois ans que la municipalité est en place, quasiment mi-mandat... Et quelles sont les réalisations récentes qui marqueront notre village dans le temps, qui apporteront les ressources nécessaires à son développement futur ?

Eh bien comme vous, nous n'avons pas trouvé de réponse !

Et pourtant les dépenses vont bon train, dépenses de confort et d'agrément pour l'essentiel, assurément pour respecter les engagements de campagne.

Mais à date rien d'essentiel, rien d'innovant n'a pour l'instant été mis en

œuvre par l'équipe Constant, qui nous parle par contre de futurs projets aux budgets colossaux sans pour autant nous en donner les contours exacts...

Et malgré notre insistance, aucun projet économique d'importance et viable en vue qui permettrait pourtant d'assurer les ressources financières de demain, de l'emploi, un avenir pour le village !

« C'est mon choix » dit le Maire...

D'accord, mais il devra l'assumer car il met là pour le coup les finances et l'avenir du village réellement en péril !

Il nous appartient de vous en informer et de mettre en avant les incohérences entre les besoins vitaux de la commune et la réalité des dépenses, par contre à grand renfort de communication, de photos et d'autosatisfaction...

Yannick Charreteur, Olivier Mercier, Michel Feldman et Michel Pape, Vous présentent leurs meilleurs Vœux pour 2023, en espérant des jours meilleurs pour l'économie et l'avenir de Bédoin.

A. Capozzo, Y. Charreteur,
O Mercier, M. Pape

■ *Bédoin Ventoux, l'avenir ensemble*

Notre tribune se tourne naturellement vers la famille et les proches de notre agent, Florian, qui nous a quittés début janvier.

Les actions municipales se poursuivent malgré ces moments difficiles : merci à nos services et à leur professionnalisme.

Comme vous l'avez souhaité, la municipalité actuelle s'applique à vous rendre compte régulièrement de ses actions en toute transparence. Nos engagements de campagne, pour lesquels vous avez choisi de nous faire confiance jusqu'en 2026, s'inscrivent dans une démarche d'amélioration permanente de votre quotidien, trop longtemps délaissé.

Votre bien-être reste notre priorité puisqu'il relève de notre compétence. L'entretien du village et du mobilier urbain, la reprise des voiries, l'aménagement des axes routiers départementaux ainsi que leur sécurisation, la création du lotissement communal pour les jeunes foyers bédouinains, l'ensemble des mesures environnementales prises et jamais anticipées auparavant, la création des Jardins Familiaux et Partagés pour celles et ceux qui n'ont pas la chance d'avoir un extérieur, le futur jardin public route de Flassan, la création d'une station de lavage d'appareils de traitements phytosanitaires pour notre monde rural restée pendant

des années à l'état de promesse, l'instauration d'une réelle démocratie participative... en attestent.

Et puisque le domaine économique relève de l'intercommunalité, nous avons soumis l'ancien EHPAD à une étude de faisabilité auprès des services de la CoVe. Concernant les finances et le trou d'air constaté en 2020, l'emprunt obligatoire contracté pour subvenir aux dépenses du mandat précédent, permet aujourd'hui de retrouver un équilibre malgré une conjoncture économique et internationale qui impacte les collectivités de plein fouet.

Maintenons ce cap du bien vivre ensemble à Bédoin !



■ *Le Relais du Ventoux*

La Rouille graulenne aux supions et calamars (rouille du Grau du Roi)

Ingrédients pour 4 personnes :

- 600 g de pommes de terre spécial vapeur
- 400 g de supions
(possible de mettre du poulpe aussi)
- 400 g de lamelles ou rondelles de calamars
- 40 centilitres d'huile d'olive
- 1 cuillère à soupe de moutarde
- 2 jaunes d'œuf
- Sel et poivre à votre convenance
- 1 bouquet de persil plat
- 4 pistils de safran
- Épices à rouille (facultatif)



Préparation

- Cuire les pommes de terre dans l'eau 40 minutes, les refroidir et les éplucher puis les couper en morceaux.
- Blanchir les calamars et les supions dans de l'eau frémissante pendant 15 minutes.
- Égoutter les supions et calamars. Faire refroidir puis les tailler grossièrement.
- Mélanger les pommes de terre ainsi que les calamars et supions ensemble et rajouter le persil préalablement haché.
- Faire la mayonnaise en fouettant les jaunes d'œuf et la moutarde puis ajouter l'huile au fur et à mesure jusqu'à consistance ferme.
- Ajouter les pistils de safran et épice (piment d'Espelette).
- Assaisonner et mélanger aux supions, calamars et pommes de terre.
- Goûter et rectifier l'assaisonnement si besoin.
- Laisser refroidir 30 minutes au frais puis dresser avec un cercle ou autre dans une assiette et servir avec une salade.

Bon appétit!



Toutes nos félicitations à Lionel RAVEL qui une nouvelle fois s'est illustré au championnat du monde de meilleur burger au salon de la restauration de Lyon : 1^{er} prix pour son burger dessert, 3^e prix au concours général.

ÉVÉNEMENTS ET FESTIVITÉS

Bédoin
MONT VENTOUX

- **Réunion comité culture et patrimoine** : 15 février 18 heures, salle du conseil municipal
- **Sous-comité « entretien du patrimoine du Ventoux »**, rendez-vous le 18 février 2023 parking Saint-Marcellin 8 h 30 (réfection du jas des Landerots)
- **3^e réunion publique** (zone urbaine et périphérie Sud) le 25 février 2023 à 10 heures au centre culturel
- 25 février à 20h30, **concert « chansons sensibles »** avec Danièle Constant au centre culturel
- **Rendez-vous le samedi 18 mars 2023** à 10 h 30 sur le site des demoiselles coiffées pour évoquer les futurs aménagements
- **Accueil des nouveaux arrivants** le 13 mai 2023

CALENDRIER DES GARDES DES MÉDECINS

Docteur Philippe BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA et Marie-Christine CAUT à Mazan, Sandrine EMPHOUX, Jean-Louis GUBERT et Anthony CASEGAS à Bédoin, Dominique LUNADIER à Mormoiron, Michel NADRA à Villes-sur-Auzon, Benjamin BLANCHARD-MARMOTTAN à Malemort

DU SAMEDI 8 HEURES AU DIMANCHE 20 HEURES

11-12 février	Dr Philippe BRENGUIER	04 90 69 77 58
18-19 février	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
25-26 février	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
04-05 mars	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
11-12 mars	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04.90.69.77.68
18-19 mars	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
25-26 mars	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
1er-02 avril	Dr Philippe BRENGUIER	04 90 69 77 58
8-9-10 avril	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04.90.69.77.68
15-16 avril	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
22-23 avril	Dr Clément CEZANNE	04.90.69.71.53
29-30 avril	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
1er mai	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
6-7-8 mai	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
13-14 mai	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
18-19 mai	Dr Sandrine EMPHOUX	04.90.65.92.12
20-21 mai	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12
27-28-29 mai	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
3-4 juin	Dr Philippe BRENGUIER	04 90 69 77 58
10-11 juin	Dr Sandrine EMPHOUX	04.90.65.92.12
17-18 juin	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12
24-25 juin	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04 90 31 43 43

PHARMACIE DE GARDE Téléphone : 3237

SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE 17 ou numéro 112

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Nino DE GIORGIO	né le 05.10.2022
Romy PERRIN PORTE	née le 10.11.2022
Alessia TREVISANI	née le 06.12.2022
Lilou CAVAGNA	née le 09.12.2022
Amélia BEGNIS	née le 23.12.2022

FELICITATIONS

Mélanie SAUTRET et Pierre BEGNIS	le 08.10.2022
Estelle RASSELET et Nicolas IMBALZANO	le 22.10.2022
Marine ROGIER et Stéphane GRIMALDI	le 22.10.2022

CONDOLÉANCES

Françoise CHALARON (89 ans)	le 25.10.2022
François CATHEDRA (52 ans)	le 27.10.2022
Jeannine DECLERCQ veuve TROUDE (90 ans)	le 06.11.2022
Martine HEMOND épouse ALVAREZ (69 ans)	le 20.11.2022
Janine BLANC veuve PASTOURET (94 ans)	le 05.12.2022
Patricia COUTY veuve BENOIT (71 ans)	le 05.12.2022
Gérard LECUREUR (82 ans)	le 05.12.2022
Eliane CONSTANT veuve JOUVE (94 ans)	le 05.12.2022
Leonilde DE ALMEIDA MORENO divorcée CARDOSO (87 ans)	le 09.12.2022
Jean-Luc SUSSET (66 ans)	le 13.12.2022
Jacqueline VEAU veuve GILLIOT (99 ans)	le 23.12.2022
André SAGE (100 ans)	le 24.12.2022
Edmond REYNARD (99 ans)	le 24.12.2022
Claude POURADIER (63 ans)	le 29.12.2022
Simone TOURRETTE veuve REQUIN (85 ans)	le 31.12.2022
Françoise FOULQUIERE veuve JEAN (64 ans)	le 08.01.2023
Florian NAVAS (41 ans)	le 11.01.2023
Gilberte CONSTANT divorcée MALLOR (93 ans)	le 19.01.2023
Anne-Marie SANSON veuve DURAND (87 ans)	le 21.01.2023
LAUGIER Micheline (91 ans)	le 31.01.2023